



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du lundi 02 mars 2026 à 18h45**

L' an deux mille vingt-six, le 02 mars à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Limeux, convoqué le 23 février 2026 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Limeux sous la présidence de Mr YVON Julien, Maire.

**Étaient présents** : Mr YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Élodie, Mrs: FAILLOT Benoît, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien.

**Absents excusés** : Mmes DELAGE Elodie, Mrs GRESSETTE Romain, BEUGIN-FLEURANT Bastien

**Absents non excusés** : Mr PILORGET Franck

Nombre de présents	7
Nombre d'absents	4
Nombre de procurations	0
Quorum	6

Le quorum étant atteint la séance peut débuter

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h50.  
Il désigne ensuite Mme PAIRAULT Élodie comme secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2025.**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal relatif au Conseil Municipal du 24 novembre 2025.

**DÉLIBÉRATIONS**

**1 ) APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 Réf 01\_2026**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);  
Vu le Code des juridictions financières;  
Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,  
Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022;  
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu le Compte Financier Unique de la commune de LIMEUX;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Considérant que, dans ce cadre, Mr le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Mme MOREL Angélique , 1ère Adjointe;  
Considérant le CFU présenté et résumé comme suit;

**INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES  
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE**

**Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N**

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	316228,03	138328,4	454556,43
	Recettes réalisées (1)	B	169195,06	150613,8	319808,86
	Restes à réaliser	C	27132,45	0	27132,45
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	404731	362704	767435
	Dépenses réalisées (1)	E	285659,13	127290,19	412949,32
	Restes à réaliser	F	27471,96	0	27471,96
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations budgétaires (+/-)	G=B-E	-116464,07	23323,61	-93140,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	88502,97	224375,6	312878,57
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G+H	-27961,1	247699,21	219738,11
Différences entre les restes à réaliser		I=C-F	-339,51	0	-339,51
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	-28300,61	247699,21	219398,6

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Monsieur le MAIRE étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de LIMEUX
- DONNE pouvoir à M. le MAIRE pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2 ) AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION Réf 02\_2026**

Le Conseil,  
Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,  
constatant les résultats ci-dessous présentés :

**INVESTISSEMENT**

Recettes	169 195.06 €
Dépenses	285 659.13 €
Solde d'exécution	-116 464.07 €
Excédent reporté	88 502.97 €
Restes à réaliser en dépenses	27 471.96 €
Restes à réaliser en recettes	27 132.45 €
Besoin de financement	28 300.61 €

## FONCTIONNEMENT

Recettes	150 613.80 €
Dépenses	127 290.19 €
Solde d'exécution	23 323.61 €

Excédent reporté 224 375.60 €

Excédent de fonctionnement 247 699.21 €

### **- Décide l'affectation du résultat comme suit :**

- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) : 28 300.61 €
- Reliquat à reprendre au budget 2026 au compte R 002 : (excédent) : 219 398.60 €

## INFORMATIONS DIVERSES

► Élections municipales 2026 : les élections auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Mme MOREL a transmis aux élus le tableau de tenue du bureau de vote aux différents créneaux.

En cas d'élection de la liste au 1<sup>er</sup> tour, le conseil d'installation du Maire et des Adjointes se tiendra le vendredi 20 mars 2026.

► Mme MOREL fait le point sur les fêtes de fin d'année.

**Fête de Noël des enfants** : elle s'est tenue le vendredi 12 décembre et a regroupé 23 enfants de 0 à 12 ans. Ils ont pu assisté au spectacle de Sébastien Gayou « Ticket magique pour la maison des vacances », très apprécié de tous, parents et enfants.

Le père Noël leur a distribué à chacun un très beau livre (Librairie Bourges).

Le pot de l'amitié à l'issue du spectacle a été offert aux familles et aux enfants.

Coût total des festivités : 1382,20€

**Repas des Aînés** : le samedi 21 février 2026 au restaurant « Le Firmament de Quincy »

21 invitations ont été envoyées aux administrés de plus de 70 ans

2 invitations aux agents communaux

Ont participé : 10 anciens, les 2 agents communaux, 10 personnes de moins de 70 ans et 3 enfants soit un total de 25 personnes.

La mairie a pris à sa charge 12 menus, le café et le pétillant pour un montant de 565,80€

► Vigilance citoyenne : Les panneaux ont été installés à chaque entrée de la commune.

La vigilance a été mise en place dernièrement suite à la succession des cambriolages sur Limeux et ses communes voisines. Il reste toutefois la convention tripartite entre la commune, le Préfet du Cher et le groupement de gendarmerie départementale à signer.

D'autres panneaux seront installés prochainement à plusieurs points stratégiques de la communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire , YVON Julien

La secrétaire, PAIRAULT Elodie

